
[Appel à projets parc photovoltaïque en forêt domaniale - Office National des Forêt](#)

[Imprimer](#)

Deadline

3 juillet 2020

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire

Contenu

Objet : Dans le cadre de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et programmation pluriannuelle de l'énergie approuvée par décret du 27 octobre 2016, l'Office National des Forêts souhaite valoriser le patrimoine foncier domanial, en proposant des sites en forêt domaniale, sur terrains dégradés ou à moindres enjeux, susceptibles d'accueillir des projets de parcs photovoltaïques.. Quatre sites en forêt domaniale sont ainsi identifiés : En Région OCCITANIE sur les départements du Gard et de l'Ariège. En Région PACA sur les départements du Var et des Alpes de Haute Provence.

Date limite de dépôt des offres : 14/10/2019 à 12h00

[Accédez à la consultation](#)

Visibilité

Public

Fiche signalétique obligatoire

Désactivé

[Inprimer](#)